

Le St Ju-Lien

N°3 Déc. 2014

Votre rendez-vous avec l'actualité du village

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 31 octobre 2014.

Commission finances : Philippe VERNY présente la situation du budget de fonctionnement 2014. A ce jour, le prévisionnel est respecté. Un point particulier est présenté sur la consommation électrique dans les bâtiments communaux. L'objectif est de maîtriser ce budget qui est globalement important en adaptant progressivement les locaux (type de radiateurs, programmation, isolation, ..).

Cédric Blanc précise que pour les travaux qui viennent de se terminer à l'école du haut et pour l'accessibilité mairie, l'enveloppe prévisionnelle a été respectée.

Le contrat pluriannuel 2010-2014 avec le Département du Rhône se termine, les objectifs sont globalement atteints seules quelques lignes sur lesquelles nous n'avons pas engagé toutes les dépenses prévues n'ont pas donné lieu au montant maximum de subventions. Nous devons ordonner et hiérarchiser les projets du mandat pour établir en début d'année le prochain contrat pluriannuel qui nous permettra d'obtenir des aides du département sur les futurs investissements.

Différents projets sont évoqués et débattus : l'aménagement des bâtiments scolaires, l'installation d'une aire de jeux et de repos aux abords de la salle polyvalente, l'aménagement des entrées du village route de Bibost et route de Saint Romain, locaux associatifs,....

L'engagement devra être finalisé courant janvier 2015.

SYDER groupement d'achat d'électricité Cédric Blanc présente au conseil municipal le rôle du SYDER et son domaine d'intervention. Une convention d'achat groupé d'électricité est proposée. Le conseil municipal autorise le Maire à donner mandat au SYDER pour obtenir auprès d'EDF et/ou ERDF l'ensemble des caractéristiques des points de livraison nécessaires à l'élaboration du dossier de consultation des entreprises.

Compte-rendu du Conseil Municipal

du vendredi 5 décembre 2014 séance ouverte à 20h

Présents : Cédric BLANC, Sylvie

CARRET, Florent CHIRAT, Marthe

CHIRAT, Françoise COUSIN, Alain

FARJOT, Bertrand GIROUD, Cyrille

GOUTTE, Philippe JAILLET, Chantal

SAUVANT, Marie-Charlotte SIMON,

Thierry VANEL, Philippe VERNY.

Absentes excusées : Françoise COUSIN et Pascaline RONCHIETTO

Secrétaire de séance : Sylvie CARRET

Gaëlle LORNAGE, secrétaire de mairie est présente.

Inscription pour la version mail : cominfo@saintjuliensurbibost.fr

Site internet du village

http://saintjuliensurbibost.fr

Charte de mutualisation avec la Communauté de communes du Pays de L'Arbresle

La Communauté de communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) souhaite s'engager dans une démarche de mutualisation.

Un projet de charte de mutualisation est proposé aux Communes en vue d'une délibération. En fonction des retours, des équipes d'élus et d'agents communaux auront à charge de définir dans le courant de l'année 2015 le contenu et les conditions d'application.

Le déploiement est prévu pour janvier 2016. Après discussion, le conseil municipal délibère favorablement, il approuve le lancement d'une démarche de mutualisation et autorise le Maire à signer la charte.

Concessions cimetière

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les différents tarifs établis par délibérations pour les concessions au cimetière ainsi que les cases du columbarium.

Le Maire propose d'harmoniser les deux délibérations afin de verser l'intégralité des encaissements de concessions sur le budget communal. La subvention versée au CCAS pouvant être modifiée en conséquence.

Questions diverses

Fleurissement : Saint Julien sur Bibost obtient le premier prix du fleurissement 2014, arrondissement de Lyon, dans la catégorie des communes de moins de 600 habitants. Nous pouvons féliciter les agents techniques, les élus et les bénévoles qui ont participé à l'entretien des massifs tout au long de l'année.

Commission communication: P. VERNY et MC. SIMON présentent les points évoqués lors de la réunion avec les responsables communication des associations Saint Julienoises, en particulier les solutions permettant de diffuser les informations et de faire vivre le nouveau site internet de la commune.

PLU : nous sommes en phase de finalisation du projet d'aménagement et de développement durable. Ce projet doit être présenté le 12 décembre à 14h aux Personnes Publiques Associées pour avis.

Les propriétaires concernés par la zone urbanisée sont conviés à une réunion d'information le 17 décembre 2014 à 19h00 en mairie.

Prochain conseil municipal:

16 janvier 2015 à 20h00

Séance levée à 23h30

Bulletin municipal et livret d'accueil

Le livret d'accueil va être livré fin décembre, il sera distribué aux nouveaux arrivants à l'occasion des vœux du maire le 4 janvier.

Le bulletin municipal est en phase finale de réalisation auprès de l'imprimerie CHAVEROT de Montrottier.

La distribution est prévue fin janvier 2015.

Ouestions diverses, suite

Poste d'agent technique: Le contrat de Jean-Paul GAYNON se termine le 31/12/2014 et ne sera pas renouvelé. Nous sommes en recherche d'une personne pouvant occuper ce poste à compter de janvier 2015. Nous souhaitons recruter dans le cadre d'un contrat d'avenir accompagné financièrement par l'Etat. Nous recevons actuellement des candidats pouvant correspondre à ce profil.

Le centre communal d'action sociale (CCAS)

s'est réuni le 10 décembre 2014 avec l'ordre du jour suivant :

- -Point sur le repas des anciens du 16/11
- -Organisation de la distribution des colis de fin d'année.

Cette année, il est décidé de ne plus délivrer systématiquement des bons d'achats aux personnes de plus de 65 ans qui n'ont pas répondu à l'invitation au repas des anciens. Le CCAS a souhaité maintenir la distribution de colis aux habitants de la commune hospitalisés ou placés dans des maisons de repos et élargir cette distribution aux personnes âgées, isolées ou n'ayant pas pu se déplacer pour le repas afin de maintenir un lien social. Le CCAS prévoit la distribution de 26 colis sur la fin du mois de décembre.

La Commune remercie M. Pierre Dutour pour le sapin de Noël gracieusement offert.

Ci-contre : Groupe 2013 à St Julien Chapteuil (43)



ST JULIENS DE France : rassemblement 2015

Et oui, déjà 2015 ! Le rassemblement des St Juliens aura lieu à St Julien des Rosiers dans le Gard, pour Pentecôte (23 au 25/05/2015).

Si vous désirez poser votre candidature, ou si vous voulez des précisions, merci de prendre contact avec Gilles Desaintjean: Port: 06 75 16 35 71 ou gilles.desaintjean@wanadoo.fr.

Merci de vos retours rapides, car nous devons adresser nos demandes, en théorie, pour le 15 décembre 2014 (date très avancée par rapport aux années précédentes).

Précision importante : Pour l'instant, il ne s'agit que de candidatures, parmi lesquelles les participants seront retenus suivant le nombre de places qui nous seront attribuées par les organisateurs.

Nous vous rappelons que l'organisation 2016 se fera à St Julien sur Bibost, donc si vous voulez d'ores et déjà vous mettre dans le bain, n'hésitez pas à poser votre candidature pour 2015.



Le bureau de l'APE annonce que le 18 janvier, venez tenter votre chance au Loto de l'APE. De nombreux lots à gagner pour les grands et les petits. Venez en famille ou entre amis pour passer un après-midi chaleureux et plein de surprises! Et si vraiment vous êtes occupés ce jour là, alors faites un bon accueil à nos petits écoliers. Jusqu'au 9 janvier Ils passeront dans les chaumières pour vous proposer des cartons de loto.

L'assemblée générale de la GYM'S

s'est tenue le 4 novembre dernier. Nous tenons à remercier toutes les adhérentes présentes. Et c'est avec regret que nous avons vu partir deux membres du bureau, très impliqués depuis de nombreuses années dans la vie de notre association. Un grand merci à Annie et Nicole pour avoir aidé notre association à grandir, changer, innover!

Election du nouveau bureau :

Nous accueillons deux nouvelles recrues : bienvenue à Fabienne et Séverine.



Composition du bureau:

Présidente : Carole Galliano Vice-présidente : Gaëlle Guinet Secrétaire : Sophie Goutte

Trésorières : Isabelle Chirat et Fabienne Vernay

Membre actif : Séverine Séon

Le bureau de la section chorale a été renouvelé lors de l'assemblée générale du 6 novembre 2014. Ont été élues :

-Présidente : Marie-France DESSAINTJEAN

-Trésorière : Annie MIQUEY

-Secrétaire : Viviane DUFRESNE, assistée de Muriel THEVENET

Autres membres :

Solange PEYLABOUD, Evelyne ANTOINE, Elisabeth GOUTTE.

Nous tenons à remercier chaleureusement Brigitte GIROUD, ancienne présidente, Chantal TAUBER ancienne trésorière pour leurs 8 années de dévouement au sein de la chorale.

La chorale change de nom, elle s'appellera désormais **l'Echo des**, en remplacement de « Chœur Voix Y'Elles », nom qui ne correspondait plus à la mixité de la chorale.

Pour le Club des Jeunes Anciens, Michel Guittonny fait savoir que l'Assemblée Générale du club se tiendra jeudi 8 janvier à 14 h, à la salle polyvalente de Saint Julien sur Bibost.

Afin de renforcer le pupitre masculin, nous sommes à la recherche de **basses et ténors.** Des voix de soprane sont également demandées.

Alors si d'aventure vous aimez chanter, vivre une expérience musicale, conviviale entre choristes, n'hésitez pas à nous rejoindre. Aucune expérience musicale n'est demandée, il suffit d'aimer chanter et donner le meilleur de soi-même lors des concerts pour offrir au public le temps d'une soirée des moments musicalement partagés.

Un nouveau programme sera mis en place à la rentrée de janvier en préparation du concert de printemps du 30 mai 2015 à St Julien.

Pour tout renseignement concernant la chorale s'adresser à :

Guy-Noël SUBRIN: 04 74 70 77 91 ou

06 44 16 71 29





Le SYTRAL va réaliser une enquête de grande envergure sur les déplacements de l'aire métropolitaine lyonnaise auprès des 569 communes dont celles des pays de l'Arbresle. Il s'agit de mieux connaître l'évolution des besoins de déplacements des habitants pour mettre en œuvre des politiques de transport. 27 000 personnes tirées au sort vont être contactées et sollicitées par téléphone : Vous en ferez peut être partie! Eventuellement, merci de bien vouloir assurer un bon accueil à l'un des 168 enquêteurs de la société AlyceSofreco. A la fin de l'enquête toutes les informations nominatives seront détruites et les fichiers seront rendus anonymes conformément à la loi « informatique et libertés ».

Information sur les chiens divagants : Que dit la loi.

Un chien est en divagation, lorsque hors action de chasse, il n'est plus sous la surveillance effective de son maître. L'article L. 211-23 du code rural et de la pêche maritime le précise : « Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de son instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse. » A savoir aussi, que l'article L 422-15 du code de l'environnement indique clairement que le « passage des chiens courants sur des territoires bénéficiant du statut de réserve ou d'opposition au titre des 3° et 5° de l'article 422-10 ne peut être considéré comme chasse sur réserve ou chasse sur autrui, sauf si le chasseur a poussé les chiens à le faire »





M. Jérôme NAYRAND, Secrétariat de la Société de Chasse de St Julien /Bibost, Tel : 06 62 59 50 64

Le SYRIBT en partenariat avec deux syndicats de rivières voisins, organisent la 3ème édition du salon des inondations à la salle Claude Terrasse de L'Arbresle, le 14 février 2015 L'entrée est libre et gratuite de 10h à 17h et vous y trouverez :

- -Des fabricants et fournisseurs de matériels de protection individuelle contre l'intrusion des eaux dans les bâtiments (batardeaux, barrières, sacs absorbants, clapets anti-retour, etc.)
- -Des fabricants et fournisseurs d'ouvrages de rétention pour les eaux pluviales ainsi que des professionnels capables de vous accompagner dans le dimensionnement de vos ouvrages
- -Des informations sur les aides financières existantes pour s'équiper,
- -Des renseignements sur les diagnostics de vulnérabilité des bâtiments aux inondations,
- -Des réponses aux questions sur les contrats d'assurance, les systèmes d'alerte ou encore le PPRNi
- -Un espace exposition dédié aux souvenirs des évènements passés
- -Un espace entièrement dédié aux enfants sera proposé avec des animations ludiques sur le thème des inondations et des gestes à adopter dans une situation de crise

Sur chaque stand, des professionnels pourront vous renseigner et répondre à vos interrogations

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04 37 49 70 85 ou par mail betty.cachot@syribt.fr, ou reportez-vous au n°13 du journal « Ricochets » qui paraîtra prochainement

JANVIER 2015

Dimanche 4 Vœux du maire à 11h00, salle polyvalente

Jeudi 8 Assemblée Générale du club des jeunes anciens ; 14 h à la salle polyvalente

Samedi 10 Challenge de l'Amicale boule ; 8h00 au Boulodrome de l'Arbresle.

Vendredi 16 Conseil municipal, 20h00 en mairie.

Dimanche 18 Loto APE; 14h à la salle polyvalente.